

# METROPOLE SELECTION

Compartiment de la SICAV de droit français METROPOLE Funds



FR0010988758 / P

Octobre 2021  
Données au 30 Septembre 2021

## Stratégie d'investissement

A European UCITS V - Compliant fund  
Classification BCE : Fonds Actions

### Principales convictions Value Responsable européennes

#### Objectif de gestion

A un horizon d'investissement « Actions », proposer une performance supérieure au STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis.

#### Univers de référence

Actions des pays de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège. Toutes capitalisations.

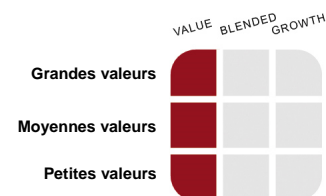
#### Labels



#### Caractéristiques

Portefeuille actions pur et concentré.  
Décorrélation à CT et MT.

#### EUROPE



Code Bloomberg : METSELP FP

## Caractéristiques du compartiment

### L'équipe et le compartiment

Direction de la gestion	Isabel LEVY / Ingrid TRAWINSKI / Cédric HERENG
Equipe de gestion Europe	Gestion collégiale
Responsable depuis	11/2002
Date de lancement du compartiment	31/03/2017
Changement de processus de gestion	Non
Horizon conseillé	5 ans

### L'administration du compartiment

Actif Net (en millions)	555,9 EUR
Valeur Liquidative (VL)	282,50 EUR
Fréquence de calcul	Quotidienne
Cours de valorisation retenu	Cours de clôture
Code ISIN (P)	FR0010988758
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Type	Capitalisation
Frais de gestion max (P)	2,00 %
Frais courants (P)	2,18 %

### Univers de référence

Classification Morningstar Pro	Actions Europe Gdes Cap. "Value"
Indice de référence	Stoxx Europe Large 200
Changement de l'indice de référence	Non
Fréquence de rebalancement	Quotidienne
Dividendes nets réinvestis	Oui

## La vie du compartiment : Commentaire de gestion



Equipe de gestion Europe : Ingrid TRAWINSKI, Jérémie GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Isabel LEVY, Thibault MOUREU, Markus MAUS, Cédric HERENG.

Plusieurs facteurs d'inquiétude ont pesé sur la performance des marchés au cours du mois. Les annonces d'une réduction imminente des programmes de rachat d'actifs des Banques centrales, l'envolée des coûts de l'énergie, la hausse généralisée des taux d'intérêt à long terme, la persistance des difficultés d'approvisionnement sur les chaînes de production et les déboires du promoteur immobilier chinois Evergrande ont ravivé l'aversion pour le risque. Le recul des marchés actions s'est accompagné d'un mouvement de rotation sectoriel globalement favorable au style d'investissement « Value ». Les secteurs de l'énergie, les banques, le transport et l'automobile affichent une performance positive sur le mois alors que les secteurs chèrement valorisés et sensibles à la hausse des taux d'intérêt comme la technologie enregistrent les plus fortes baisses.

Dans ce contexte, le compartiment METROPOLE Sélection a nettement surperformé son indice de référence grâce à un effet choix de valeur très positif. Les groupes pétroliers BP, Royal Dutch Shell, TotalEnergies, la banque Unicredit, le chimiste Covestro et le groupe de media Publicis figurent ainsi parmi les meilleurs contributeurs à la performance du compartiment.

Concernant les principaux mouvements opérés au sein du portefeuille, nous avons pris des bénéfices en début de période sur les titres Nokia et ArcelorMittal. Nous avons également vendu notre position en Meggitt qui a atteint notre objectif de valorisation suite à l'offre de rachat lancée par le groupe américain Parker Hannifin. Nous avons renforcé le poids des valeurs qui présentent de forts potentiels de revalorisation comme Valeo, Alstom, Atos, Volkswagen, Covestro et Signify. Enfin, nous avons introduit le groupe pharmaceutique GlaxoSmithKline dont l'objectif de hausse de la rentabilité dans le cadre de son plan de transformation n'est pas pris en compte dans sa valorisation. Enfin, les titres Vitesco, issus d'une séparation de la société Continental, ont été cédés.

Sur le plan ESG, nous avons engagé un dialogue avec le groupe AB InBev, premier brasseur mondial qui est particulièrement concerné par les problématiques environnementales. L'accès aux ressources agricoles et en eau potable pourrait être fortement perturbé par le réchauffement climatique. La stratégie de réduction des émissions de CO2 du groupe a été validée par le SBTi et s'inscrit par conséquent dans la trajectoire définie par l'Accord de Paris de limitation du réchauffement climatique de 1,5°C. Le groupe doit néanmoins poursuivre des efforts importants afin de gérer ses ressources agricoles et en eau potable de manière durable. La note ESG du compartiment METROPOLE Sélection s'établit à AAA.

Performances et risques

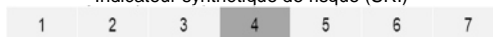
DEPUIS LE (10/01/2011)\*



Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité	19,81 %	24,12 %
Volatilité indice de référence	13,20 %	18,96 %
Tracking error	11,51 %	10,12 %
Ratio d'information	1,75	-0,71
Ratio de Sharpe	2,43	0,07
Alpha	0,14	-0,28
Bêta	1,24	1,16

Morningstar® : ★★

Indicateur synthétique de risque (SRI) <sup>1</sup>



Performances	Dep. Origine	Annualisée	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	41,25%	3,27%	18,43%	-0,55%	1,66%	4,35%	47,53%	3,65%	19,22%	94,33%
STOXX Europe Large 200 NR	110,94%	7,20%	16,22%	-3,14%	0,72%	7,45%	27,35%	27,31%	47,58%	150,35%
Ecart de performance	-69,69	-3,93	2,21	2,59	0,94	-3,11	20,18	-23,66	-28,36	-56,02

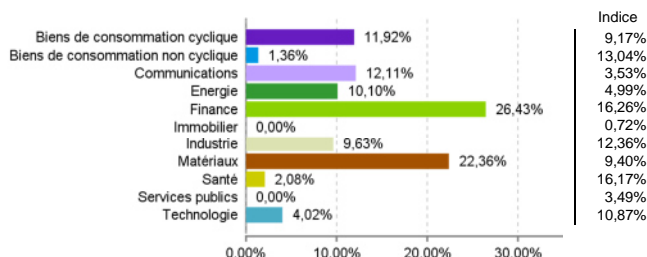
Calendaires	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011 (*)
Portefeuille	-8,62%	14,45%	-18,66%	7,50%	-1,01%	8,66%	-0,66%	26,30%	22,59%	-21,18%
STOXX Europe Large 200 NR	-3,06%	26,70%	-10,53%	8,92%	1,88%	7,70%	7,09%	19,68%	17,19%	-7,99%
Ecart de performance	-5,56	-12,25	-8,13	-1,42	-2,89	0,96	-7,75	6,62	5,40	-13,19

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

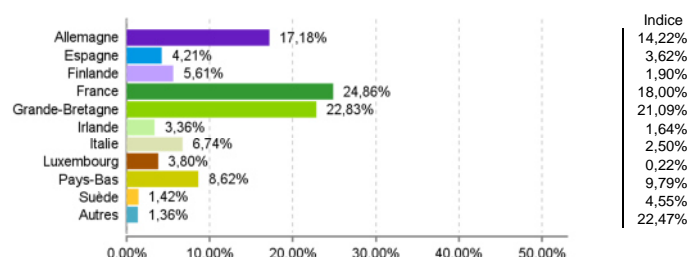
©2018 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

Analyse du portefeuille

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Principales lignes

33,3 %

BANCO SANTANDER SA	4,0 %
CIE DE SAINT-GOBAIN	3,7 %
PUBLICIS GROUPE SA	3,3 %
BP PLC	3,3 %
UNICREDIT SPA	3,2 %
TOTALENERGIES SE	3,2 %
CRH PLC	3,2 %
AXA SA	3,1 %
STORA ENSO OYJ	3,1 %
INTESA SANPAOLO SPA	3,1 %

Nombre de lignes : 38

Entrées du mois : GLAXOSMITHKLINE PLC

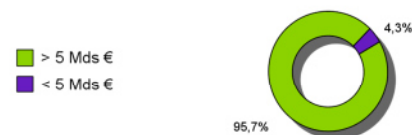
Sorties du mois : MEGGITT PLC, VITESCO TECHNOLOGIES

Source : METROPOLE Gestion

(1) Indicateur synthétique de risque PRIIPs (SRI) : Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Capitalisation moyenne du portefeuille : 38 863 M€

Répartition par capitalisation



Actions

Monétaire

99,2 % (99,2 % m-1)

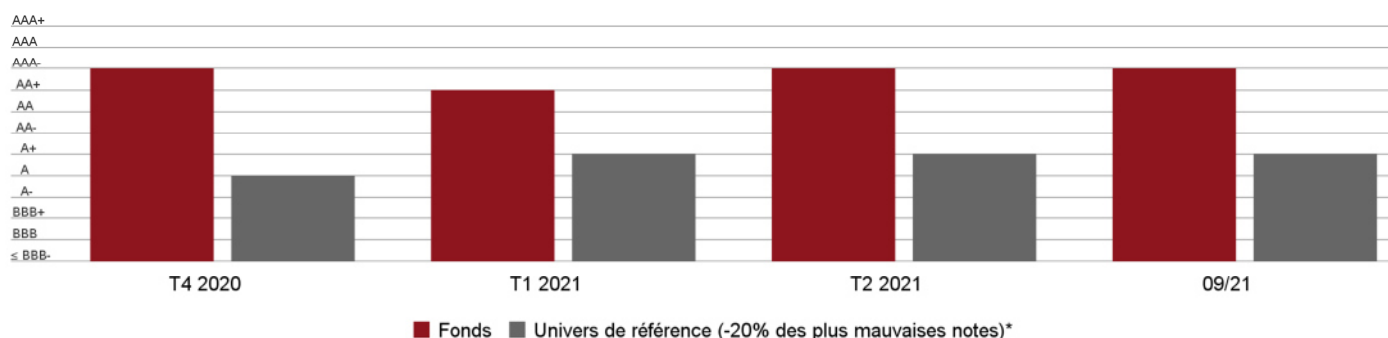
0,8 %

Empreinte carbone (t eq. CO2/an/M€ du CA)

Portefeuille	287,37
Indice	164,14

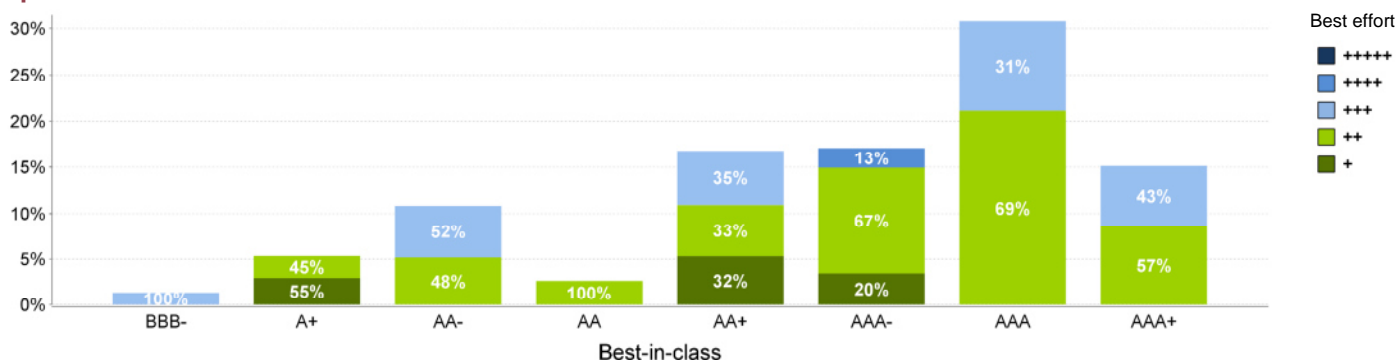
## Analyse ESG

### Rating ESG global du portefeuille



\* Univers de référence : calcul arrêté au 30/06/2021

### Répartition Best-in-class / Best effort



## Méthodologie et glossaire

Notre démarche d'analyse ESG se base sur une approche multisectorielle, Best-in-class / Best effort qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « Best-in-class » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « Best effort » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

#### Nous sélectionnons des valeurs :

- en éliminant des sociétés faisant l'objet de notre politique d'exclusion ;
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés supérieures ou égales à BBB- (investment grade) peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum; les sociétés de la catégorie CCC sont exclues ;
- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle ;
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique.

METROPOLE Gestion exclut les sociétés liées directement ou indirectement au financement des armes controversées, comme prévu par les conventions internationales. Sont également exclus les sociétés minières réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans la production de charbon, les sociétés productrices d'énergie dont la production provient à plus de 30% du charbon, les sociétés liées à la production de tabac et les sociétés liées à la pornographie.

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG globale supérieure au rating ESG global de l'univers de référence dont on retire 20% des titres les moins bien notés.

Le rating ESG global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO<sub>2</sub> par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO<sub>2</sub> ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).

## Souscriptions/Rachats

---

### France :

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférant interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). CACEIS Bank 1-3 place Valhubert 75013 PARIS. Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

### Suisse, Belgique :

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de CACEIS Bank succursale de Luxembourg et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférant interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). **CACEIS Bank succursale de Luxembourg – Tel : 00 352 47 67 70 63 - Email : FDS-Investor-services@caceis.com.** Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

## Disclaimer

---

### Mentions globales :

Le présent document a un caractère purement informatif et ne constitue ni 1) une invitation ou une incitation à investir dans les instruments financiers qui y sont décrits, ou une proposition de vente desdits instruments financiers, 2) ni un quelconque conseil en placement.

Il convient de lire attentivement la dernière version du prospectus (disponible auprès de METROPOLE Gestion et sur le site Internet : [www.metropolegestion.com](http://www.metropolegestion.com)) ainsi qu'auprès du prestataire mentionné ci-dessous selon le pays de commercialisation) avant de décider d'investir dans les instruments financiers décrits dans le présent document.

Les futurs investisseurs sont tenus d'entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer l'adéquation de leur investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui s'appliquent à leur situation particulière. La diffusion du présent document ou du prospectus pouvant être limitée par la loi dans certains territoires ou certains pays, les investisseurs sont tenus de s'informer des restrictions en question et de les respecter dans tout territoire ou pays concerné. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de la dernière version disponible du présent document.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou à venir.

Les données sur la performance ne prennent pas en compte les commissions facturées pour l'émission ou le rachat de parts ou d'actions.

La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant investi. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter METROPOLE Gestion à l'adresse suivante : [metropoleg@metropolegestion.fr](mailto:metropoleg@metropolegestion.fr).

Ce document a été publié par la société de gestion de portefeuille : METROPOLE Gestion SA 9, rue des Filles Saint-Thomas, 75002 Paris, France – Tél. +33 (0) 1 58 71 17 00 – Fax : +33 (0) 1 58 71 17 93 - [www.metropolegestion.com](http://www.metropolegestion.com). METROPOLE Gestion SA a obtenu le 21 Octobre 2002 sous le n°02/026 l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2, France, sous la surveillance de laquelle elle est placée.

### Mentions particulières pour la Suisse :

Les fonds METROPOLE Gestion sont des placements collectifs de capitaux établis en France et soumis à la surveillance de l'AMF. Le représentant en Suisse est CACEIS Switzerland SA, route de Signy 35 CH-1260 Nyon. L'agent payeur en Suisse est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon, route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, le règlement ou les statuts, ainsi que les rapports annuels et semi-annuels peuvent être obtenus gratuitement et en tout temps auprès du représentant en Suisse. Le for et le lieu d'exécution pour toute action concernant la distribution des parts en Suisse est au siège du représentant en Suisse.

### Mentions particulières pour la Belgique :

Le prospectus ainsi que les informations clés pour l'investisseur doivent être lues avant toute souscription. La version la plus récente du prospectus complet, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques (en langue française) sont disponibles gratuitement auprès du prestataire de services financiers : CACEIS BELGIUM SA B-1000 Brussels, Avenue du Port 86 C b320 (Tel : +32 2 209 26 58) et sont également disponibles sur le site internet [www.metropolegestion.com/Belgique](http://www.metropolegestion.com/Belgique). Des informations complémentaires peuvent également être obtenues auprès du prestataire de services financiers. La valeur nette d'inventaire est publiée en Belgique dans le journal l'Echo. La SICAV est soumise à la taxation des plus-values.